

Un collège en recherche depuis 25 ans (II)

Expérience conduite par Michel Bertrand et son équipe

Effectif global : 360 élèves
16 divisions
Catégories : 99 externes et 261 demi-pensionnaires

L'objectif numéro un du collège C.-Freinet étant d'encourager et de favoriser la réussite scolaire des enfants, tout est mis en oeuvre, dans l'organisation pédagogique et celle de la vie scolaire, pour adapter le système éducatif à leurs besoins, non seulement en partant de ce qui leur manque mais aussi de ce qu'ils savent pour travailler avec eux.

La modulation des séquences d'apprentissage, l'organisation coopérative du travail, tous les moyens mis en oeuvre pour ouvrir l'école au monde, créent une interactivité incitatrice, une mise en commun, des échanges, des discussions de préparation à l'action la plus féconde possible.

On remarquera aussi, dans l'évaluation les recherches de preuves objectives d'efficacité, parallèlement à cette ambiance de générosité et d'enthousiasme qui circule dans tous les documents.

L'ensemble des documents déjà publiés pourrait donner des idées précises à qui voudrait les essayer.

Organisation de séquences diversifiées

(suite du document 3 paru dans le Nouvel Educateur n° 41)

- **Séquences fondamentales de cinquante minutes** pour donner plus de souplesse au système, permettre un travail plus efficace et intégrer dans l'horaire des enseignants (dix-huit heures... vingt et une séquences) d'autres activités d'animation et la communication entre eux.

- **Séquences complémentaires de deux fois cinquante minutes** dont le contenu est librement choisi par les élèves favorisant le brassage de la sixième à la troisième et permettant des activités créatrices, interdisciplinaires ou socio-éducatives.

- **Séquence hebdomadaire d'entretien** avec le professeur principal, simultanée à toutes les classes, le lundi en deuxième séquence de l'après-midi.

- **Séquence d'aide au travail à la maison** hors du temps scolaire (pour les élèves volontaires). Chaque matin (7 h 45/8 h 20) et chaque soir (16 h 5/16 h 45) un éducateur accueille, dans une salle, des élèves qui veulent s'avancer dans leur travail à la maison et se faire aider dans leurs difficultés.

J. Lèmery



Chaque soir, de 16 h 5 à 16 h 55, deux professeurs se mettent à la disposition des élèves qui se sont programmés, pour réexpliquer des notions mal comprises ou aider à organiser le travail.

- **Séquences pendant les moments intersticiels** (appelés modules) de type club, en autodiscipline ou avec encadrement de professeurs (tennis-dactylo-astronomie-danse-mondialisme-échecs-Radio Collège).

Organisation coopérative du travail

- Chez les élèves, il y a prise de responsabilité dans la vie de la classe et de l'établissement.

Dans chaque classe on partage les responsabilités :

- porte-parole aux réunions de délégués,
- responsable cahier d'appel,
- responsable cahier de texte de classe,
- responsable EPS-UNSS,
- secrétaire séances coopératives,
- responsable trésorerie coopérative,
- délégué Presse-Radio-CDI,
- délégué de table (module restaurant),
- responsable auprès des professeurs pour l'organisation des cours (plannings-exposés-matériel commun...).

- Chez les professeurs l'organisation coopérative du travail se traduit par une réflexion sur le fonctionnement de la classe et de l'établissement :

- séquences d'entretien hebdomadaire, avec la classe principale, pour l'organisation de la vie de groupe, dans le cadre horaire ;

**Charte de la mondialisation
du collège Célestin Freinet de Sainte-Maure-de-Touraine**

Nous, collégiens et enseignants du collège Célestin Freinet de Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire - France), déclarons par la présente Charte notre collège mondialisé.

Notre geste signifie que:

1. Nous rappelons que notre sécurité et notre bien-être sont liés à la sécurité et au bien-être de tous les autres humains, vivant isolément ou en groupes, enfants des écoles, collégiens et lycéens, étudiants, de même que tous les habitants de toutes les villes et communes.
2. Nous voulons coopérer selon nos moyens avec tous les établissements scolaires et universitaires, toutes les villes et communes du monde afin de fonder la loi mondiale qui prendra les décisions nécessaires sous le contrôle d'une autorité fédérale mondiale démocratiquement établie et contrôlée.
3. Nous appelons tous les étudiants et tous les habitants des villes et communes à élire des délégués à un congrès des peuples, première assemblée à constituer pour les représenter au plan mondial.
4. Nous revendiquons des institutions mondiales au service du peuple mondial pour résoudre les problèmes de sécurité et d'environnement, et satisfaire au moins les besoins fondamentaux communs à tous les hommes.
5. Nous demandons que nos gouvernants prévoient les prélèvements sur les budgets des sommes nécessaires pour faire aboutir les décisions prises en commun et pour faire fonctionner les nouvelles institutions mondiales, notamment le congrès des peuples.
6. Nous appelons chaque école, chaque collège, lycée ou université, chaque ville et chaque commune à se rallier à cette Charte mondiale de solidarité.
7. Sans rien renier de notre attachement, de nos devoirs et de nos droits à l'égard de notre région et de notre nation, dans la mesure où ils sont compatibles avec un ordre mondial, nous nous déclarons, symboliquement « **Territoire mondial lié à la communauté mondiale** ».

Fait à Sainte-Maure-de-Touraine, le 24 avril 1990.

- séquences de communication pour :
 - * un échange sur des méthodes pédagogiques,
 - * une exploitation commune des outils,
 - * une ouverture vers l'extérieur.

Moyens envisagés pour une ouverture sur l'extérieur

- Sorties éducatives : enquêtes sur le milieu, voyages-échange avec des classes homologues d'établissements français et étrangers.

-Organisation de manifestations culturelles dans la cité : présentation publique de travaux d'élèves, séances en soirées (expression dramatique, musique, chant), week end portes ouvertes en juin.

- Organisation et ouverture au public de cycles de conférences, causeries, projections sur des sujets divers.

-Séquences " Rencontre avec... " : une personne extérieure à l'établissement vient parler de sa vie, de son métier, de sa passion... à un groupe d'élèves intéressés.

- Ouverture du CDI au public.

-Réalisation de PAE en prise sur la réalité locale.

- liaison avec le GPAD.

Évaluation

L'évaluation dont il s'agit ici vise à interroger le collège sur lui-même, en lui-même et à dégager des éléments de réponses sûrs.

En fait, c'est l'évaluation de l'intervention du collège dans le développement de l'enfant, **de son efficacité et de son pertinence**. Or il faut reconnaître qu'il existe peu d'outils d'évaluation et d'instruments de mesure de l'intervention de l'école.

Au collège cette dimension est nettement présente dans le plan du projet éducatif et est considérée comme un élément nécessaire à sa réalisation.

D'une part, il s'agit de se donner les moyens de mesurer et d'évaluer l'état du développement de l'enfant. L'objectif général

étant de favoriser le développement intégral de la personne, il devient nécessaire que l'évaluation dépasse la conception utilitaire et limitée habituelle, et que non seulement elle permette l'orientation des apprenants mais qu'elle soit aussi **une aide à l'élève et à l'éducateur** dans le choix des stratégies d'apprentissage, dans **l'évaluation de la qualité de l'apprentissage**.

D'autre part, on a entrepris ou envisagé plusieurs recherches afin d'arriver à une évaluation globale de l'intervention du collège dans le développement de l'enfant :

-En premier lieu le projet éducatif, dans ses éléments constitutifs, repose sur un principe global de non-permanence. Selon un concept organique du collège, celui-ci doit toujours répondre à une constante remise en question, une perpétuelle recherche d'équilibre.

-En second lieu, le collège s'est donné un moyen privilégié d'évaluation par la tenue de sessions annuelles chez les trois partenaires principaux, pendant lesquelles on analyse les situations, on précise les assises du projet et on détermine les actions futures à réaliser.

Selon le domaine envisagé, on établit des grilles d'évaluation à partir d'indicateurs spécifiques.

On utilise également des questionnaires d'auto-évaluation ou des interviews.

Des jeunes qui ont « la pêche »...

Lors de la cérémonie d'ouverture des Premières assises du mondialisme, on a pu assister, après l'allocution de Claude Tellier à un mini-spectacle plutôt décapant présenté par les élèves du collège Célestin-Freinet de SainteMaure.

Quel tonus... De quoi rassurer les responsables de « Citoyens du Monde »: la relève peut être assurée par des jeunes de cet accabit qui auront à coeur d'assurer la défense de la terre menacée. Dans une sorte de comédie musicale, les élèves du collège Freinet nous donnent à voir l'enthousiasme d'une jeunesse pleine d'allant... Mais, symbolisant les menaces qui pèsent sur la terre, sortent alors des poubelles des espèces d'êtres maléfiques tout noirs avec un tuyau qui leur sort de la tête. Il faudra lutter pour se débarrasser de ces dangers publics...

Chansons et chorégraphie sont très bien réglées, et l'on découvre avec bonheur une petite troupe qui évolue avec un sens aigu de la scène. C'est vivant, bien enlevé et... ça fait réfléchir. Que demander de plus pour introduire le sujet traité : le mondialisme. On comprend mieux d'ailleurs pourquoi le spectacle est si « musclé » quand on sait que le collège Célestin-Freinet est le premier établissement scolaire à s'être engagé à suivre une démarche mondialiste, sous l'impulsion de son directeur Michel Bertrand mais avec le plein assentiment des enseignants et des élèves. Tout le monde concerné...

Voilà qui mérite qu'on parle un peu dans les médias de leur initiative (voir par ailleurs la charte du mondialisme du collège).

Ph. Martinet

Article reproduit avec l'aimable autorisation du Courrier français de Touraine.